

Ensemble, écrivons la suite de notre histoire !

A partir du 1^{er} juin, et jusqu'au 30 juin, le Centre Hospitalier Jacques Cœur lance une enquête à destination de toute la population afin d'établir ensemble les priorités du nouveau Projet d'Établissement (2022-2026).



Qu'est-ce que le projet d'établissement ?

Le projet d'établissement définit la politique de l'hôpital sur les cinq années en venir, en l'occurrence de 2022 à 2026. Le projet d'établissement est structuré autour de plusieurs axes (prise en charge des patients ; management ; social) et volets (volet qualité – gestion des risques ; volet éco-responsable ; volet communication ; ...) afin de répondre aux attentes des professionnels et des patients et leurs proches qui peuvent les accompagner.

Pour la période 2022-2026, le Centre Hospitalier souhaite décliner son projet autour de deux priorités essentielles pour tout l'hôpital : répondre au mieux aux attentes des patients et améliorer la qualité de la vie au travail, pour les professionnels engagés au quotidien.

Un projet participatif

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur engage une démarche participative, afin d'inclure les propositions des usagers et plus largement, des citoyens, même si leur recours à l'hôpital public est limité.

Du 1^{er} juin au 30 juin 2022, chacun pourra répondre à une enquête permettant l'identification de thématiques à prioriser dans le projet d'établissement, partager son expérience en tant que patient (consultation, hospitalisation, urgence) ou accompagnant, et aider à identifier les axes d'amélioration concernant l'accès aux soins et le parcours du patient.

L'épidémie de Covid-19 a démontré à quel point l'hôpital public était un espace important pour le quotidien de la population, et à toutes les étapes de la vie. Aussi, il apparaît indispensable à la communauté hospitalière de prendre en compte le retour des usagers et de recueillir les attentes des citoyens.

Pour remplir l'enquête, il est possible à toute personne souhaitant participer de se saisir d'une des modalités suivantes :



Répondre à l'enquête via un formulaire en ligne

> accessible depuis l'URL suivante www.bit.ly/usagers-citoyens,

> ou à partir du QR Code ci-contre :



Récupérer un formulaire papier dans le hall de l'hôpital et :

> le déposer dans l'une des urnes installées sur le site de Jacques Cœur (hall principal, admissions, consultations centralisées, pôle femme-enfant) et de Taillegrain (admissions).

> ou le retourner par voie postale à :

Centre Hospitalier Jacques Cœur
Franck Lamiré, Bureau AD 109,
145 Avenue François Mitterrand
18000 Bourges

Franck Lamiré, cadre supérieur de santé et chargé de mission Projet d'établissement 2022-2026, sera également présent pour échanger avec les usagers qui le souhaitent les :

- **1^{er} juin**, de 10h à 11h30 (pôle femme-enfant) et de 14h à 16h30 (hall principal)
- **2 juin**, de 9h à 12h et de 14h à 15h (hall principal)
- **3 juin**, de 10h à 12h (hall principal)
- **7 juin**, de 11h à 12h et de 14h à 16h (hall principal)
- **8 juin**, de 11h à 12h (pôle femme-enfant)
- **9 juin**, de 13h30 à 15h30 (hall principal)
- **10 juin**, de 14h à 15h30 (hall principal)

En parallèle, une enquête à destination des partenaires du centre hospitalier (établissements de santé, professionnels de santé, institutions, ...) est également conduite afin de recueillir leur point de vue sur les sujets qu'ils estiment prioritaires pour le nouveau projet d'établissement.